

OLIVER PAASCH

# « Nous voulons être traités comme les autres Belges »

**Nouvelles compétences, solidarité financière de la Wallonie, égalité de droits : les germanophones ont les crocs. Très « force tranquille », leur ministre-président, Oliver Paasch, livre le menu : « Nous avons droit au même traitement que les Flamands, les Wallons et les Bruxellois. »**

**Le Vif/L'Express :**  
**Les germanophones ont-ils raison de se montrer gourmands ?**

Entretien : **Pierre Havaux**

**L**a question germanophone s'invite dans le débat politique. Une incursion remarquée au parlement wallon, après un détour discret par le Sénat. C'est pourtant là que le ministre-président germanophone a donné de la voix. Oliver Paasch n'était pas venu les mains vides. Il ne s'est pas contenté, comme le Wallon Paul Magnette (PS), le francophone Rudy Demotte (PS) et le Bruxellois Rudi Vervoort (PS), d'aimables considérations sur les vertus apaisantes de la Haute Assemblée et les bienfaits d'une digestion institutionnelle. Lui, il a tranquillement sorti de sa besace le cahier de doléances germanophones à l'adresse de la Région wallonne et de l'Etat fédéral.

Urbanisme, logement, emploi, routes, mais aussi soutien financier de la Wallonie, droit au référendum, représentation parlementaire garantie : les cantons de l'Est en veulent. Et en redemandent. Oliver Paasch, 43 ans, cheville ouvrière du parti des Belges de langue allemande et nouveau chef du gouvernement germanophone, place la barre. Haut.

↳ **Oliver Paasch :** Je voudrais commencer par souligner le statut extraordinaire dont jouit la Communauté germanophone. Ce statut démontre que la Belgique prend très au sérieux la protection des minorités.

**« La Région wallonne soutient la Communauté française. Les germanophones demandent la même solidarité financière »**

**Mais visiblement, il y a un goût de trop peu...**

↳ Il nous manque encore quelques instruments essentiels pour assurer un développement régional cohérent. Nous ne les réclamons pas pour des motifs idéologiques ou par folie des grandeurs, mais pour des raisons purement pragmatiques.

**Aménagement du territoire, logement, emploi, routes : la barque lancée par les germanophones en direction de la Région wallonne est chargée...**

↳ Nos revendications répondent chaque fois à une logique. Pour des raisons historiques, la manière de construire en communauté germanophone diffère de ce qui se fait ailleurs en Région wallonne. La situation de notre marché du travail et la structure de notre chômage sont aussi totalement différentes de celles de la Région wallonne : si nous voulons lutter efficacement contre le chômage sur notre territoire, nous devons pouvoir décider

nous-mêmes de la politique de l'emploi en obtenant les compétences que la Région wallonne vient d'hériter de l'Etat fédéral après la sixième réforme de l'Etat. Enfin, nous gérons déjà 2000 km de routes communales, il serait cohérent de pouvoir y adjoindre les 200 km de routes encore régionales.

**La tutelle de la Province de Liège vous pèse aussi...**

↳ Les partis germanophones sont unanimes : nous n'avons pas besoin d'un pouvoir intermédiaire d'une autre langue entre notre petite communauté germanophone et nos neuf petites communes. La Province de Liège travaille logiquement en grande partie en français, ce qui complique parfois les choses.

**Vous demandez beaucoup à la Région wallonne. Y compris la même solidarité financière qu'elle fournit à la Communauté française...**

↳ La Communauté germanophone doit aussi y avoir droit, proportionnellement à sa population, bien sûr. Elle se trouve, comme la Communauté française, sur le territoire de la Région wallonne. Et le contribuable germanophone paie aussi une partie de ses impôts à la Région wallonne. Or, cette solidarité financière n'existe pas aujourd'hui.

**Quel serait le montant de l'addition présentée à la Région wallonne ?**

↳ Il reste à préciser. Nous demandons à la Région wallonne de nous verser 2,25 % de la somme qu'elle accorde à la Communauté française. La Communauté germanophone devrait ainsi recevoir 5 à 6 millions par an. Cela peut sembler peu pour la Région wallonne mais c'est beaucoup pour le petit budget germanophone de 268 millions.

**Vous avez de bons arguments pour convaincre une Région désargentée ?**

↳ Cette demande n'est pas une priorité mais c'est une question d'équité. L'enseignement germanophone représente un énorme défi. Nos difficultés budgétaires ont nécessité, avant le scrutin de 2014, l'adoption de mesures d'économies extrêmement sévères. Tous les barèmes du secteur public, y compris dans l'enseignement, ont été réduits de 2 %. Une première en

Belgique ! Or, les salaires en Communauté française non seulement ne sont pas réduits, mais ils sont régulièrement augmentés au travers d'accords sectoriels. La différence ne fait que croître entre les traitements des professeurs francophones, qui gagnaient déjà nettement plus, et les salaires des enseignants germanophones. Vous imaginez bien qu'en découvrant dans la presse que des moyens importants sont versés pour financer l'enseignement en Communauté française, nos enseignants ne trouvent pas cela correct.

**N'importe quel autre ministre-président wallon, flamand ou bruxellois, qui aurait présenté devant le Sénat un tel programme d'exigences institutionnelles, aurait eu l'air de déterrer la hache de guerre communautaire. Vous ne craignez pas de rallumer la mèche ?**

↳ Pas du tout. Nous ne formulons quasi aucune revendication vis-à-vis du niveau fédéral. L'article 139 de la Constitution permet à deux entités fédérées de discuter de transfert de compétences. Nous menons depuis très longtemps déjà ce genre de discussions avec la Région wallonne. Avec un certain succès.

**Les Wallons ne font-ils pas de la résistance ? Vos revendications ne sont pas nouvelles...**

↳ Elles sont unanimement soulevées depuis des années au parlement de la Communauté germanophone. Mais nous progressons régulièrement. La Région wallonne se montre ouverte à nos souhaits de transférer les compétences liées à l'emploi et au logement, et elle se dit prête à ouvrir le dialogue sur nos autres demandes.

**Vivement une prochaine réforme de l'Etat ?**

↳ La Communauté germanophone n'est pas du tout demandeuse. Elle est très contente de son statut et n'a pas d'autres exigences institutionnelles. Mais

en cas de nouvelle réforme de l'Etat, ce que personne ne peut exclure, nous demanderions à être traités sur pied ●●●

●●● d'égalité avec les autres entités fédérées. S'il devait y avoir fusion institutionnelle de la Région et de la Communauté, comme c'est déjà de facto le cas en Flandre et de plus en plus en Wallonie et en Communauté française, la Communauté germanophone n'aurait pas d'autre choix que de développer un statut de Communauté-Région. « La Belgique à quatre » dont parlait mon prédécesseur Karl-Heinz Lambert en serait alors la conséquence. Mais ce n'est pas une revendication.

**La N-VA mise sur une nouvelle étape institutionnelle dès 2019. Elle ne pourra pas compter sur un soutien germanophone pour espérer faire plier les francophones ?**

↳ Les germanophones ont tout intérêt à ne pas entrer dans une discussion entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Que les grands discutent entre eux. Nous ne voulons pas nous mêler à ce genre de débat. Comme nous ne voulons pas non plus d'un repli sur soi ni d'un isolement. Au contraire : nous voulons collaborer en toute amitié et de manière constructive avec toutes les autres entités fédérées du pays. Notre intérêt, vu notre petite taille, est de bien s'entendre avec tout le monde et de coopérer sous un même toit.

**Et si ce toit devenait confédéral ?**

↳ Ce genre de question ne nous intéresse pas. Les germanophones sont très satisfaits de leur sort. Nous ne voulons rien de plus que les autres, nous voulons la même chose. Les germanophones sont égaux aux Flamands, aux Wallons et aux Bruxellois, ils doivent avoir droit au même traitement qu'eux.

**Il faut croire que ce n'est pas encore le cas puisque vous réclamez une représentation germanophone garantie à la Chambre...**

↳ En effet, nous ne disposons toujours pas d'une représentation garantie de

la population de la région de langue allemande à la Chambre, alors que nous l'avons au Sénat et même au Parlement européen. Cela n'a pas de sens. Les germanophones doivent, comme tous les autres Belges, disposer du droit d'élire des députés fédéraux, qui les comprennent au propre comme au figuré.

**Ce qui implique ?**

↳ La création d'un arrondissement électoral propre à la Communauté germanophone, qui nous donnerait la certitude d'envoyer un député à la Chambre. Il n'y a pas de raison objective de nous la refuser. Nous avons suffisamment d'électeurs pour une telle circonscription.

**Mais on vous la refuse toujours...**

↳ L'unique député fédéral d'origine germanophone représentera forcément

un seul parti, ce qui pose le problème de la compatibilité avec le pluralisme politique. Deux élus permettraient d'éviter ce problème, mais ce chiffre est supérieur à notre poids électoral.

**Tant qu'à faire, pourquoi ne pas réclamer d'office la présence d'un ministre ou d'un secrétaire d'Etat d'origine germanophone dans tout gouvernement fédéral ?**

↳ Cela n'a jamais fait partie de nos préoccupations. Nous serions très fiers d'avoir un jour un premier ministre d'origine germanophone. Mais nous avons une excellente coopération avec le gouvernement fédéral, et c'est très bien ainsi.

**En revanche, vous êtes aussi demandeurs de pouvoir organiser des référendums à l'échelle de la Communauté...**

↳ Les Communautés en Belgique n'ont pas le droit d'organiser des référendums sur des thèmes de politique communautaire, qui représentent 80 % de nos compétences : sports, culture, maisons de repos, aide aux familles... Seules les Régions et les communes ont ce droit. Dans une Communauté aussi petite que la nôtre, cette forme de participation citoyenne directe aurait tout son sens.

**Vous seriez tenté de poser aux germanophones la question de leur avenir en Belgique ou ailleurs ?**

↳ Cette question ne me viendrait pas à l'esprit.

**Votre parti des Belges de langue allemande, n'est-ce pas un peu la N-VA version germanophone ?**

↳ Nous ne nous comparons pas avec d'autres partis. ProDG est tout simplement un parti d'intérêts communautaires, de tendance sociale-libérale. Tous les partis germanophones sont d'ailleurs unanimes sur les questions institutionnelles.

**Les germanophones ont vécu trois changements de nationalité entre 1920 et 1945. Où se situe leur véritable identité ?**

↳ Ce sont des Belges convaincus, et à 99,9 % très contents et fiers de l'être. Très royalistes aussi. Nous sommes très

reconnaissants de la manière exemplaire dont la Belgique nous traite. Nous n'aurions jamais obtenu un tel statut de la part de l'Allemagne. Nous sommes des germanophones très belges, au cœur de l'Europe. Cette identité a été influencée par l'Histoire.

**L'Histoire, c'est aussi un passé de guerre toujours douloureux à assumer chez les germanophones. Septante ans après la chute du III<sup>e</sup> Reich, le sujet reste tabou ?**

↳ De moins en moins. Nous avons intérêt à faire preuve d'honnêteté par rapport à ce passé. On ne peut nier qu'une bonne partie de la population germanophone a salué l'invasion nazie. Il faut accepter cette vérité qui fait mal et la regarder en face. Tout comme le fait qu'à la Libération, la répression a paru injuste aux yeux de nombreux germanophones. ● P. Hx

**« On ne peut nier qu'une bonne partie de la population germanophone a salué l'invasion nazie. Il faut accepter cette vérité qui fait mal »**